Limitation à 80 km/h : Le Monde publie une tribune de Vincent Descoeur



Madame, Monsieur,

Sollicité par le quotidien Le Monde dans le cadre d'un dossier sur la réduction de la vitesse maximale autorisée à 80 km/h, j'ai rédigé une tribune dans laquelle je développe les arguments qui m'ont conduit à solliciter une adaptation de cette mesure.

Vous voudrez bien trouver cette tribune, publiée dans l'édition du Monde datée d'hier, en pièce jointe.

24 DÉBATS & ANALYSES

fe Monde

Défendu par le premier ministre, Edouard Philippe, l'abaissement de la vitesse maximale sur les routes secondaires à double sens doit entrer en vigueur le 1er juillet, pour une durée d'expérimentation de deux ans

Faut-il limiter la vitesse à 80 km/h?

Une décision qui ignore les territoires ruraux

Vincent Descœur, le passage à 80km/h pénalisera les zones rurales ou montagneuses qui disposent d'infrastructures

La mesure permettra d'épargner entre 300 et 400 vies par an

Très cordialement.

Vincent DESCOEUR Député du Cantal



Permanence parlementaire 24. rue Paul Doumer 15000 AURILLAC

Tél.: 04 71 47 41 87

Mail: contact@descoeur.com

